

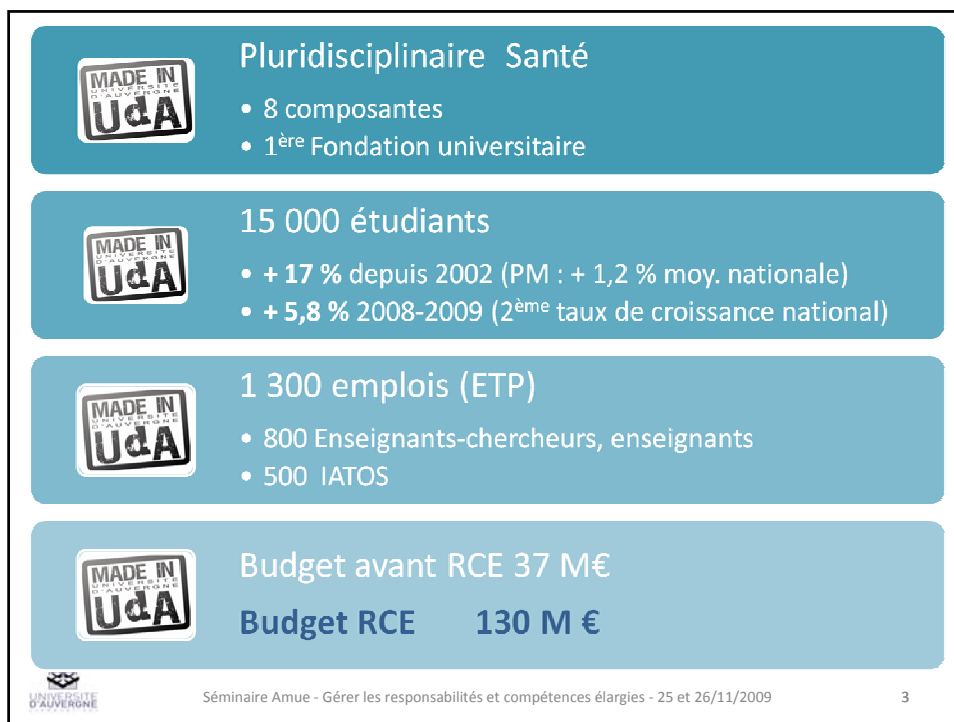
# *Articulation du dialogue interne de gestion avec les composantes*



Gérer les responsabilités et compétences élargies  
Séminaire Amue - 25 et 26/11/2009

*Françoise DUPONT-MARILLIA, Vice-Président Finances et Immobilier  
de l'Université d'Auvergne*

# Quelques chiffres



## *Les enjeux*

- Maitriser le transfert des nouvelles compétences
- Construire un dispositif de gestion propre à
  - Réduire les risques financiers (gestion masse salariale ...)
  - Dégager et pleinement bénéficier des marges de manœuvre
- Assurer un équilibre économique et financier maîtrisé seul capable d'assurer le financement pérenne des orientations adoptées en CA
- Dans un contexte facultaire exacerbé
- En ligne de mire , la certification des comptes



## *Les actions*

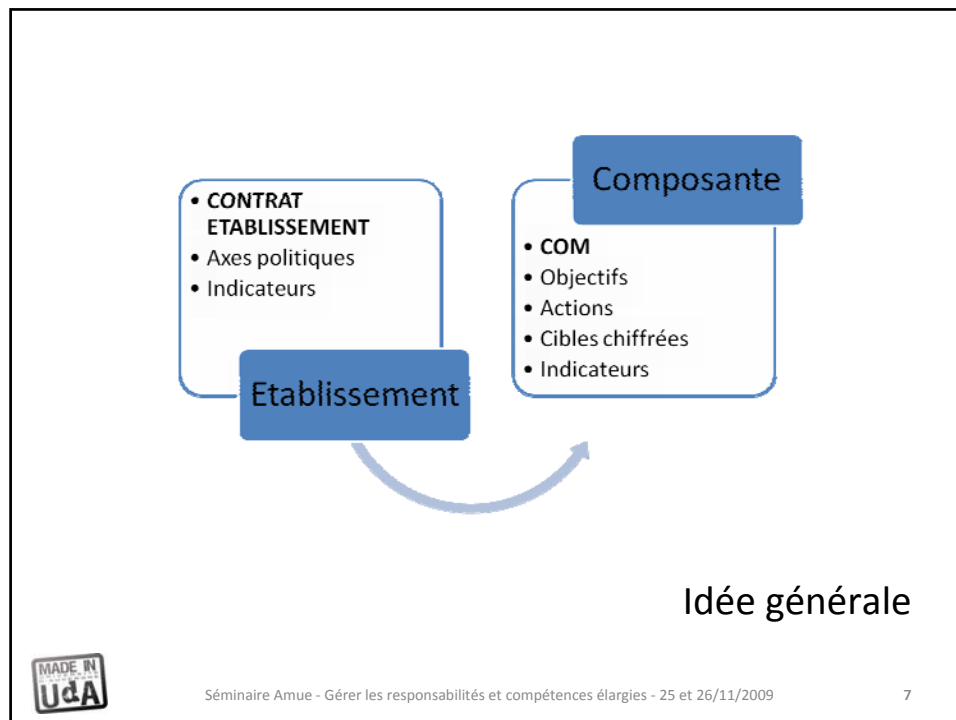
- Le dialogue de gestion
- La construction d'une véritable politique budgétaire
- La nouvelle structure financière
- L'exécution budgétaire



## *1. Le dialogue de gestion*

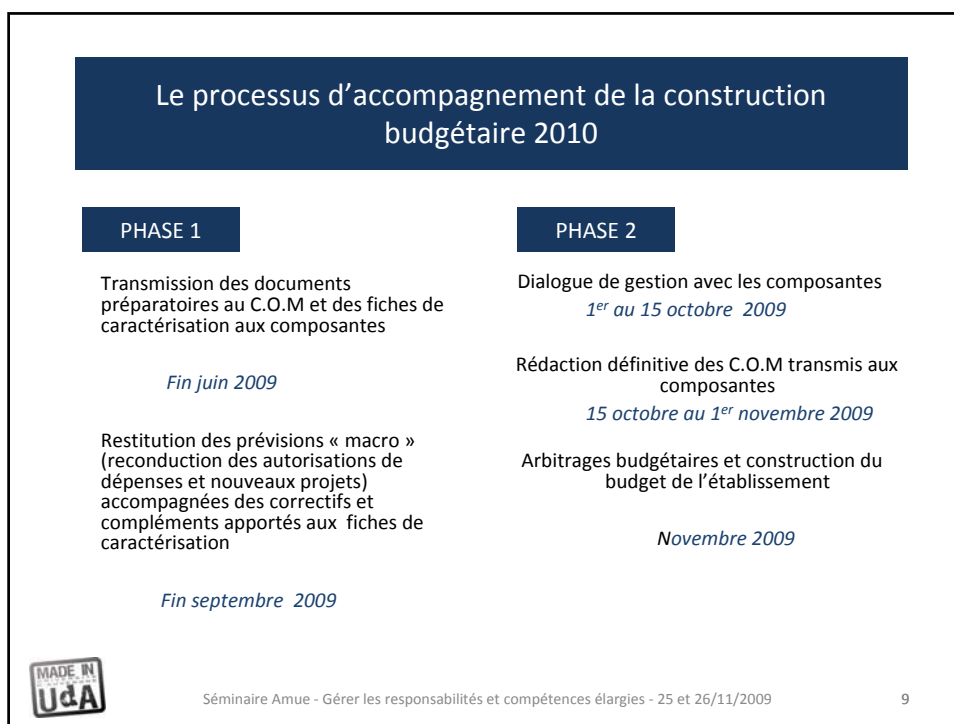
- Objectif :
  - La volonté d'associer plus étroitement les composantes à son élaboration
  - Mettre fin à la répartition mécanique des moyens
    - Entre composantes
    - Sur la base de dotations strictement critérisées
- Outils :
  - **Contrats d'objectifs et de moyens (COM)**
    - Composantes –Etablissement
    - Portant sur allocation des moyens humains et financiers
      - Enveloppe MS : ETP / volume HC / recrutements / redéploiements / suppressions de postes / politique de primes
      - Enveloppes fonctionnement et équipements (dans cadre PPI)





Le COM définit l'ensemble des moyens nécessaires à la mise en œuvre des politiques d'établissement au sein d'une composante

- Les objectifs :
  - formaliser le lien entre l'ensemble des dépenses envisagées et les ambitions politiques et contractuelles de l'établissement
  - donner une lisibilité des moyens et de leur emploi au service d'une démarche collective
  - décliner en vis-à-vis des moyens des cibles en termes d'activité et de performance



## 2. La construction d'une véritable politique budgétaire

### • Le débat d'orientation budgétaire (DOB)

- [juill. N-1] permet de :
  - discuter des :
    - orientations stratégiques de l'établissement
    - modalités de réalisation de l'équilibre budgétaire
    - engagements pluriannuels en cours et à venir.
- une réflexion budgétaire qui prend un relief particulier
  - depuis que la gestion de la masse salariale est entièrement assurée par l'établissement
  - et qu'une véritable politique des ressources humaines peut désormais être conduite



## 2. La construction d'une véritable politique budgétaire

- Le débat d'orientation budgétaire (DOB)
- **La lettre d'orientation budgétaire (LOB)**
  - Une lettre politique
    - Un équilibre économique et financier maîtrisé
      - Équilibre réel
      - Gestion rigoureuse des autorisations de dépenses et des réserves
    - Qui repose a minima sur le respect des grands principes du droit budgétaire
  - Une lettre stratégique
    - HC / recrutement contractuels / suivi effectif des services des enseignants-chercheur ...
    - La mobilisation des moyens sur les priorités de l'établissement



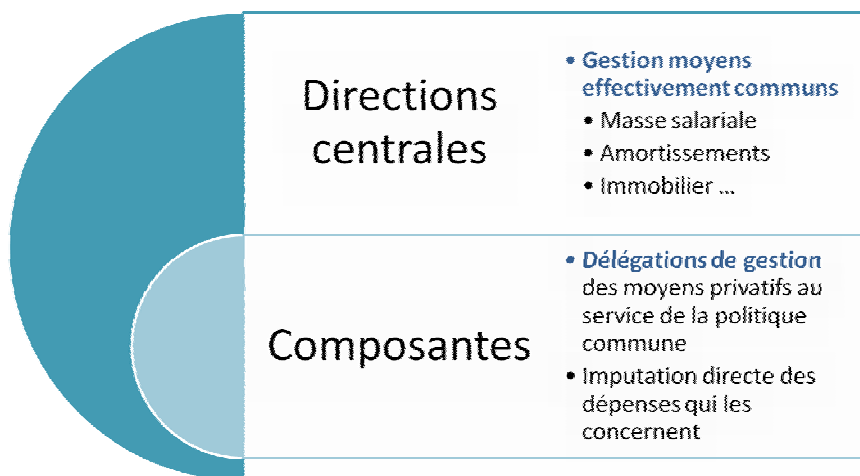
## 2. La construction d'une véritable politique budgétaire

- Le débat d'orientation budgétaire (DOB)
- La lettre d'orientation budgétaire (LOB)
- **Vers une prévision budgétaire de meilleure qualité**
  - Une limitation du nombre de DBM
  - Limiter les écarts entre budget initial et budget rectifié en cours d'exercice
  - Des ouvertures de crédits qui prennent en compte le niveau de dépenses réellement engagé lors des exercices antérieurs
  - Application du principe du **rattachement des produits et des charges à l'exercice**



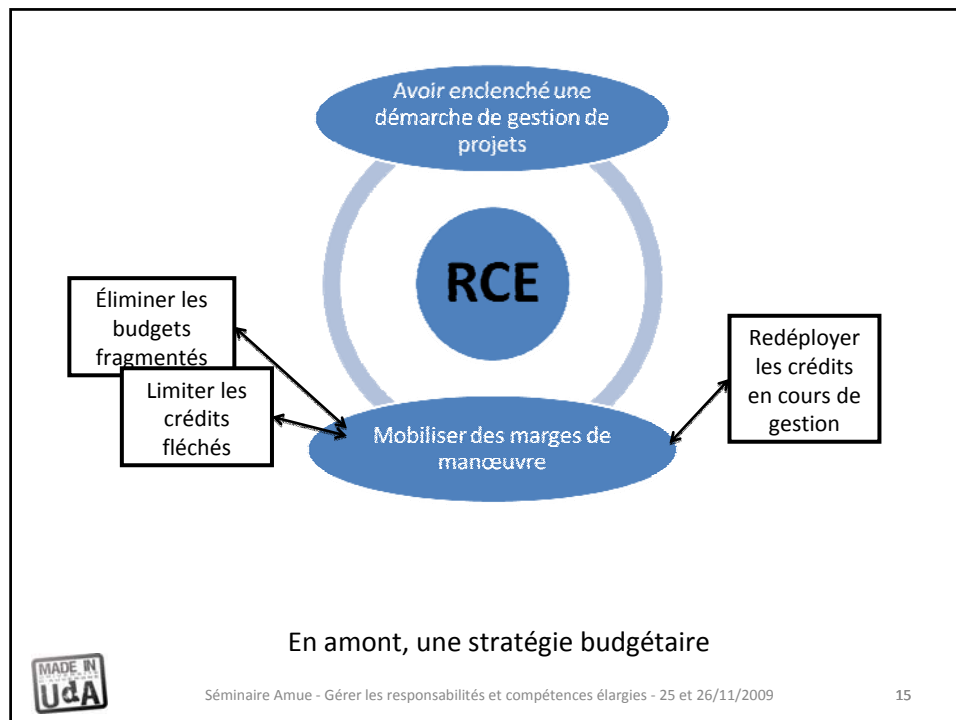
### 3. La structure financière

- Une architecture financière « resserrée »
  - Diminution du nombre des UB
  - Pour dégager les sommes nécessaires à la réalisation d'opérations structurantes
- Une architecture financière rénovée
  - Les masses gérées au niveau de l'établissement
    - MS
    - Recettes
    - Immobilier (logistique et maintenance)
    - TIC (SI)
    - Amortissements
    - Réserves



Ingénierie budgétaire : budget délégué / gestion directe





#### 4. *L'exécution budgétaire*

- L'impérieuse nécessité
  - d'assurer un meilleur suivi infra annuel (MS et autres)
  - De mettre en place des outils de projection pluri annuels



## *Les chantiers en cours ...*

- La poursuite de la restructuration financière
  - UB Recherche
  - Vers un budget « métiers » ?
- Vers la pluriannualité
  - Du contrat d'établissement / PPI
  - Au COM pluriannuel ?

